

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredis &

Vacances scolaires

INFOS PRATIQUES FAMILLES

Année scolaire 2022-2023



Qu'est-ce que c'est ?

L'accueil de loisirs est géré par le Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Centre Tarn. C'est une structure de **loisirs éducatifs** où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de chacun.

Son **rôle éducatif** est **complémentaire de la famille et de l'école**.

L'Accueil de Loisirs est avant tout un **LIEU DE VIE** où les enfants apprennent à **VIVRE ENSEMBLE en JOUANT**.

Afin de prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant sur la semaine, l'équipe d'animation s'efforce d'aménager des espaces, de proposer des projets, qui en fonction des âges de chacun, sont construits avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un **projet éducatif et pédagogique** concerté entre tous les partenaires (projets consultables sur site).

Les **projets d'animation** sont proposés **par groupe d'âge le matin** et sous forme d'**ateliers où chaque enfant se positionne selon son choix et ses engagements, l'après-midi**. Les plannings sont consultables sur le lieu d'accueil.



L'Espace Famille ?

L'Espace Famille vous permet de :

- Inscrire ou désinscrire** vos enfants aux différentes activités : ALSH, ALAE, Espace Jeunes, service de restauration, séjours de vacances,
- Régler vos factures,**
- Consulter vos historiques,**
- Être informé** sur l'actualité des accueils et de nos établissements.

Pour toute nouvelle famille et/ou besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du service.





Comment inscrire et réserver la place de mon enfant ?

La place de l'enfant n'est pas acquise. Il pourra être accueilli en fonction des places disponibles au regard des normes d'encadrement et des locaux.

Réservation ou désinscription via l'Espace Famille 48h00 à l'avance des jours ouvrés, du lundi au vendredi.

Ceci pour permettre une meilleure anticipation des effectifs et l'organisation qui en découle (prévoir les projets, le matériel, l'aménagement des espaces, le personnel d'encadrement...).



Qui peut fréquenter l'Accueil de Loisirs ?

Les enfants de **3 à 11 ans** domiciliés sur l'une des communes de l'intercommunalité Centre Tarn. A partir de la classe de 6ème, accueil à l'Espace Jeunes.



Quels sont les jours d'ouverture ?

- Tous les mercredis des semaines scolaires de 7h20 à 18h30
- En période de vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h20 à 18h30

L'accueil est possible en journée, ½ journée, avec ou sans repas.



Quels sont les horaires pour amener et récupérer votre enfant ?

- Le matin de 7h20 à 9h30
- Le midi de 11h45 à 12h30
- En début d'après-midi de 13h15 à 14h00
- Le soir de 16h30 à 18h30



Ouverture de la structure dès 7h20.



Accompagnement du mercredi au dojo Réalmontais !

Nous pouvons proposer un accompagnement au Dojo de Réalmont en fonction des horaires des séances (judo ou boxe). Pour toute demande, veuillez vous rapprocher du secrétariat.



Les séjours de vacances !

Afin de permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences, de favoriser l'autonomie et la vie en collectivité ; à chaque période de vacances (excepté Noël), le service Enfance Jeunesse organise **des séjours avec hébergement de 3 à 5 jours** pour les enfants **à partir de 4 ans**.

Au fil de l'année, vous serez informés des séjours quelques semaines avant.



Les ateliers théâtre

Nous organisons, en partenariat avec la Compagnie Drôles de Zoiseaux de Terre-de-Bancalié, des **ateliers théâtre tous les mercredis** des périodes scolaires.

L'animation de ces ateliers se déroule dans les locaux scolaires de l'école publique de Réalmont.

⇒ Avant de s'engager pour l'année, **3 séances d'essai gratuites** (septembre).

⇒ Premier cours le **14 septembre**

Organisation des groupes :

-De 10h00 à 11h00 : Maternelles et CP avec Gaëtan

-De 10h00 à 11h30 : CE1-CE2-CM1 avec Mylène

-De 14h00 à 15h30 : CM2 et collégiens avec Mylène

Inscription via l'Espace Famille.



Quels sont les tarifs ?

Accueil de loisirs

Alloca-taires	Quotient familial	½ journée	½ journée hors CCCT	Journée	Journée hors CCCT	Supplément sortie	Veillée	Nuitée	Supplément retard	Repas
CAF	QF > 1099€ et MSA	6.70€	8.38€	9.50€	11.88€	1.80€	5.30€	6.30€	5€	3,50 €
	De 900€ à 1099€	4.60€	5.75€	7.70€	9.63€	1.55€	5.05€	6.05€		
	De 700€ à 899€	3.40€	4.25€	5.50€	6.88€	1.35€	4.85€	5.85€		
	De 500€ à 699€	2.50€	3.13€	3.40€	4.25€	1.15€	4.65€	5.65€		
	QF < 500€	2.10€	2.63€	2.90€	3.63€	1.00€	4.50€	5.50€		

Séjours de vacances

Quotient familial	Tarif à la journée	Journée Hors CCCT
QF < 500€	15 €	30 €
QF de 500€ à 699€	20 €	35 €
QF de 700€ à 899€	25 €	40 €
QF de 900€ à 1099€	30 €	45 €
QF > 1099€ et MSA	40 €	55 €



Atelier théâtre

-Forfait annuel de 110€



Les actions familles !

Tout au long de l'année, le service Enfance Jeunesse, en partenariat avec l'association La Passerelle de Lombers, propose des actions à destination des familles (Rencontres thématiques, moments de jeux en famille...). Vous serez informés des différentes propositions au fil de l'année.



Facturation et règlement

Les frais d'accueil et de repas sont facturés mensuellement par la Communauté de Communes et payables soit via l'Espace Famille (paiement en ligne, carte bancaire), par virement bancaire ou bien auprès du régisseur (2 rue Villenouvelle 81120 Réalmont) quel que soit le mode de paiement (chèque, espèces, CESU uniquement pour les mercredis hors repas, chèques vacances ANCV hors mercredis).

En ce qui concerne les séjours de vacances, séjours courts et activités accessoires, la totalité du montant dû sera facturée avant l'activité. En cas d'absence, excepté cas de force majeure (maladie, décès), celui-ci sera retenu.

Attention : Le prélèvement automatique est désormais supprimé, les familles ayant opté jusqu'à présent pour ce mode de règlement ne peuvent plus en bénéficier hormis pour la prestation « repas » les jours d'école uniquement (facture Commune)

Toute prestation non décommandée dans les délais reste dû à l'exception des cas suivants : maladie attestée par un médecin et cas de force majeure.

Tout retard de parents après 18h30 sera majoré (voir grille tarifaire).



Pour nous contacter

 05 63 55 66 41

Secrétariat

Mme Corinne Caussé

Direction ALAE Mercredis - site Réalmont

M. Teddy Djellilahine-Azaïs  alsh-realmont@centretarn.fr

Direction ALSH Vacances - site Réalmont

Personnel permanent en alternance en fonction des périodes  alsh-realmont@centretarn.fr

Direction service Enfance Jeunesse intercommunal

M. Gaëtan Massoutié  enfance-jeunesse@centretarn.fr